

Un test de français pour les profs ? L'idée a ses adeptes

■ Pour la première fois, le CDH et le MR se disent intéressés par la réflexion.

C'est une idée avancée déjà en 2009 par l'enseignement catholique. Elle franchit pour la première fois officiellement les portes de la politique.

Améliorer la qualité

Le CDH propose en effet de mettre en place des tests de français à l'entame de la formation initiale des enseignants. *"Il ne s'agirait pas d'un examen d'entrée ou d'un filtre, mais plutôt d'un indicateur, expliquait à "La Libre" la cheffe de groupe humaniste au Parlement de la Communauté française Véronique Salvi. Ceux qui n'auraient pas réussi ce test devraient suivre des cours de remédiation durant la première année de formation."*

"Nous ne sommes pas opposés à un tel projet, au contraire, exposait mardi la cheffe de groupe MR au sein du même Parlement. L'idée doit cependant encore être précisée."

En 2009 et 2012, le Segec, le Secrétaire général de l'enseignement catholique, avait avancé le même projet – sans spécialement le limiter aux tests de français.

La réflexion du Segec avait pour objectif d'améliorer la qualité des enseignants et pour origine, notamment, une observation de l'OCDE recommandant, en résumé, d'assurer un meilleur "casting" à l'entame des formations. Il semble, selon plusieurs études et de nombreux échos du terrain, qu'il soit en effet devenu très difficile pour ceux qui forment les futurs enseignants d'assurer des forma-

tions de qualité tant les niveaux de ces futurs enseignants sont disparates.

Un bon niveau de connaissances

Sur le terrain, on évite de dramatiser le niveau de maîtrise de la langue française, et on reste prudent quant à la proposition du CDH, celle-ci devant encore être précisée.

"Pour moi, un tel test relève un peu de la baguette magique, se montre sceptique Jean-Claude Loos, président du département pédagogique de la haute école Henallux de Bastogne. Un test n'est pas assez exhaustif pour révéler l'état de la maîtrise de la langue."

"Il est faux de dire que les hautes écoles ne font rien, réagit de son côté Rudy Wattiez, adjoint à la direction à l'École normale catholique du Brabant wallon (l'ENCBW). Nous-mêmes proposons un test après quelques semaines de cours, et des remédiations durant toute l'année."

Un test final ?

Le problème, fait comprendre Benoît Wautelet, maître-assistant en langue française à la Haute école Louvain en Hainaut (Helha), est que cette sensibilité à la maîtrise du français n'est pas la même partout. Et cela, même si le niveau des futurs profs à la sortie des études *"n'est pas problématique"* en la matière. Il évoque cependant, pour l'uniformiser au mieux, l'examen obligatoire de français qui se déroule au Québec à la fin de la formation, et qui permet d'objectiver ce niveau de connaissances.

"Il ne s'agirait pas d'un examen d'entrée, plutôt d'un indicateur."

VÉRONIQUE SALVI

Cheffe de groupe CDH au Parlement de la Communauté française

Réforme attendue

"Le ministre Marcourt joue la montre"

Commission. *"Cela fait sept ans que le ministre Jean-Claude Marcourt (PS) est aux manettes de l'enseignement supérieur. Et cela fait sept ans que l'on attend des avancées concernant la réforme de la formation initiale des enseignants, s'est indignée la cheffe de groupe MR au parlement de la Communauté française, Françoise Bertieaux, à la suite de la commission enseignement supérieur de ce mardi. Le ministre propose un projet de réforme dont le coût, estimé à 800 millions d'euros, est impayable. On a l'impression qu'il le fait exprès, qu'il joue la montre, pour arriver en fin de législature sans avoir dû, faute de financement, rédiger un décret. Or, il est déjà possible de prévoir des améliorations pour les trois années existantes de cette formation initiale."* Le ministre dit quant à lui refuser de plier l'ambition d'une réforme qu'il souhaite d'envergure à des estimations budgétaires. **BdO**

BdO